

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 juin 2026

ASSOCIATION LES ARCHERS DU DUGAS

Le Dimanche 14 juin 2026 a eu lieu l'AG des Archers du Dugas sur le terrain.

La convocation et les procurations ont été envoyées 15 jours auparavant par voie électronique, conformément aux statuts,

Il a été établi une feuille d'émargement signée par tous les membres de l'association présents ou en tant que mandataire. La feuille est annexée au présent rapport.

13 membres étaient présents et 6 étaient représentés soit un total de 19 adhérents sur un total de 28.

Le quorum fixé au 1/4 des membres de l'association, l'AG a donc pu valablement délibérer.

L'assemblée était présidée par M. BERNET David -président de l'association – et assisté de Mme RICHON Katya en tant que secrétaire par intérim et de M. CADOR Daniel en tant que trésorier.

Ordre du jour

- Présentation des bilans
- Propositions de candidatures au conseil d'administration ou membres actifs
- Élection des membres du bureau
- Cotisations pour la saison 2024-2025
- Questions diverses:
- Activités prochaines
- Restructuration des cours adultes débutants
- Questions diverses

Présentation des bilans

➤ Rapport moral

➤

Cette année l'association a compté 28 adhérents.

De nombreuses activités ont été proposées (voir Rapport d'activité)

Certaines d'entre elles nous permettent d'avoir une visibilité au niveau de la vie communale ce qui a été remarqué par M. le Maire et d'autres associations.

Parmi elles on peut citer le forum des associations, le charivari des animaux totémiques, le romy day, le volo biou, le défilé du 15 août.

Ces manifestations permettent de faire la promotion du club et avoir plus de notoriété. Ceci nous a permis notamment d'être contacté pour tenir un stand lors de certaines festivités.

Au niveau des séances les retours concernant les entraînements réservés aux jeunes est plutôt positif, mais mention a été faite sur le transfert des entraînements sur le terrain qui a présenté certains problèmes : séances moins structurées qu'en salle et chaleur sur le terrain.

Le club a rappelé que cette année l'indisponibilité de la salle due aux élections a engendré un repli sur le terrain et que le changement d'heure n'ayant pas eu lieu, les entraînements ont dû être déplacés sur le mercredi et le samedi. Ceci a entraîné une désorganisation, beaucoup d'adhérents n'étant pas nécessairement disponibles. Ces jours là et à ces horaires.

Le club a pris en compte cette remarque et pense poursuivre les entraînements sur le terrain aux mêmes jours et horaires que ceux en salle mais seulement après le passage à l'heure d'été, la salle risquant encore l'année prochaine d'être indisponible à cause des élections.

Concernant la chaleur le club est en train de réfléchir à des aménagements permettant de tirer dans de meilleures conditions.

Une remarque a été faite concernant l'entraînement des nouveaux adhérents adultes. En effet, les séances actuelles n'étaient pas sous la même forme que celle des jeunes et l'encadrement a montré quelques lacunes. Il a donc été décidé de « créer » une section entraînement adultes débutants le mardi après celui des jeunes. Durant ce créneau horaire les tireurs confirmés pourront continuer la pratique.

Le créneau du jeudi sera consacré à des séances de tir libre mais où les débutants pourront néanmoins demander conseil si nécessaire.

➤ **Rapport d'activités**

Cette année le club a proposé de multiples activités, certaines internes au club, d'autres à l'extérieur. Parmi elles :

- Le forum des associations
- la soirée Halloween
- la soirée Noël
- Le concours interne avec la galette des rois
- Le passage de plumes
- une initiation au tir nature à Rochefort du Gard
- un stand de tir pour le concours de caisses à savon
- le Romy day
- le charivari des animaux totémiques
- un stand pour la légende de la Siméque
- Le volo biou
- le défilé de chars du 15 août

Rappel a été fait que certaines de ces activités nécessitent beaucoup de moyens humains et que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Parmi les compétitions auxquelles certains adhérents ont participé, on peut citer :

- les compétitions à Saint-Christol
- La compétition à Alès
- Le challenge jeunes en trois manches (La calmette, Milhaud et Manduel)

En ce qui concerne le challenge jeune le club est arrivé en 10^{ème} position sur 12. en classement général toutes catégories et 7^{ème} sur 9 en catégorie poussin.

Certaines manches n'ayant pu être réalisées par certains, le club aurait certaines pu arrivé en meilleure position.

➤ **Rapport financier**

Cette année au 31/05, le club a un avoir de 1604,10€.

Le résultat de la balance est positif avec un bénéfice de 306,25€.

Recettes

Parmi les recettes, le plus gros apport est représenté par les cotisations pour un montant de 3096€ avec un total de 28 licenciés. Sur cette somme il faut enlever ce qui est reversé à la FFTA soit 1917€. Les cotisations représentent donc un apport pour le club de 1179€.

Les locations d'arcs et vente de flèches ont rapporté respectivement 150 et 155€.

Les subventions représentent un montant de 1505€ avec la subvention de la mairie (805€) et celle du 15/8 pour le défilé de char (700€).

Cette année le volo biou a rapporté 1455€ ce qui reste l'apport le plus important du club au niveau des activités.

Le club dispose donc d'environ 4600€ pour le faire fonctionner.

Dépenses

Frais de fonctionnement

Ils représentent environ entre 20 et 25 % du budget du club avec un montant global de 1073€.

Parmi ces frais il faut citer :

- Les frais bancaires et d'assurance
- Les frais de papeterie
- Les frais concernant le site internet et la téléphonie
- Les frais occasionnés par les réunion FFTA, les actions de formation, les compétitions et les challenges
- Les autres frais sont représentés par l'organisation des différentes activités externes du club (adhésion volobiou, participation au loto caritatif, romyday...)

Frais d'activités

Ils représentent environ 20 % du budget du club avec un montant global de 790€

Parmi ces activités, il faut citer :

- Le concours interne et la galette
- la soirée Halloween et Noël
- Le volobiou
- Le défilé du 15/8
- fête de la soupe, animaux totémiques, repas de fin d'année

Frais de matériel d'archerie et entretien

Ces frais permettent au club de faire évoluer le matériel et d'effectuer l'entretien nécessaire au bon fonctionnement du club.

Parmi eux on peut citer :

- la réalisation de nouveaux supports pour le terrain
- l'achat de nouvelles cibles
- l'achat d'équipements : palettes, viseurs, dragonnes, carquois, supports d'arcs
- achat de petit matériel : flèches, encoches, cordes,

Tout cela représente une somme d'environ 2265€ soit un peu moins de la moitié du budget.

Conclusion

Si on fait le cumul des dépenses, le club a fait environ 300€ de bénéfice par rapport aux recettes.

Ceci permettra de poursuivre les investissements en matériel pour renouveler et améliorer celui-ci.

En prévision il y aura le renouvellement de cibles et l'amélioration des infrastructures du terrain.

Ce dernier point est en attente du renouvellement de la convention avec la mairie pour une durée plus longue.

- ***Après présentation du rapport moral et de celui des activités, ceux-ci ont été approuvés à la majorité.***
- ***Après présentation du bilan et du rapport financier, ceux-ci ont été approuvés à la majorité.***

Candidatures au CA et membres actifs- Election du bureau

Personne ne s'étant proposé pour intégrer le **conseil d'administration** celui ci se compose de la façon suivante :

M. PELTIER Cédric
Mme RICHON Katya
M. CADOR Daniel
M. LAMY Jean-Marie
M. SCUSSEL Nicolas
M. COURT Alexandre

Se sont proposés en tant que **membre actif** :

- M. KIEFER CLAUDE
-

Cette demande a été acceptée par le conseil d'administration.

En ce qui concerne le **bureau** étaient démissionnaires:

M. BERNET David : Président
Mme BOURDIEC Sabrina : Secrétaire
Mme BONNACIER Jessica : Vice-secrétaire

Se sont présentés :

M. PELTIER Cédric pour le poste de président
Mme RICHON Katya pour le poste de secrétaire
M. CADOR Daniel pour le poste de trésorier
M. SCUSSEL Nicolas pour le poste de Vice-président .

Après vote, le bureau a été accepté à la majorité.

Cotisations pour la saison prochaine

Afin que tous les jeunes soient équipés pour participer aux challenges ou faire les passages de plumes et flèches, il a été proposé par le bureau de fournir un kit 'équipements comprenant un carquois, un repose arc et 6 flèches d'une valeur de 40€ lors de la première inscription.

Compte tenu que l'achat de 6 flèches coûte 35€ et que celui-ci est à la charge de l'adhérent cela reviendrait à une augmentation effective de 5€.

Il a donc été proposé de passer l'inscription de 90 à 130€ lors de la première inscription des jeunes.

Concernant les adultes (avec ou sans compétition) après concertations, une proposition d'augmentation de 10€ a été adoptée.

Pour les autres adhésion (licences découvertes, adultes sans pratique, renouvellement jeunes) les tarifs restent inchangés

Questions diverses

Une dernière remarque a été faite sur quelques dérives concernant le langage et ou le comportement. Rappel a été fait que la FFTA et le club sont dans une démarche s'opposant à la violence sous quelque forme que ce soit (verbale, physique, sexuelle). Il convient donc à chacun de faire attention à son comportement et son langage afin d'éviter d'éventuelles remarques ou problèmes qui peuventrejaillir sur le club et avoir de sérieuses conséquences.

Annexes :

Feuille d'émargement et procurations
Bilan financier

Le président

La Secrétaire